

RÉPONSE – M 003 B – 23.04

Réponse du Conseil administratif à la motion M 003 A – 15.10

déposée par Mesdames Monique MATTENBERGER et Esther SCHAUFELBERGER, Messieurs Gilles-Olivier BRON, Martin CARNINO, Denis CHIARADONNA, Xavier CHILLIER, Jean-Claude JAQUET et Johan MARTENS, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

POUR UNE OUVERTURE RAPIDE DU TUNNEL FERROVIAIRE DE CHÂTELAINÉ AU TRAFIC VOYAGEURS !

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le 6 octobre 2015, votre Conseil a décidé d'adresser la motion susmentionnée au Conseil administratif, en l'invitant à inscrire cette liaison dans la mise à jour du plan directeur communal de Vernier.

Nous vous informons que l'ouverture du tunnel ferroviaire de Châtelaine (Furet) au trafic voyageurs a été inscrite dans le plan directeur communal de la Ville de Vernier, qui a été adopté le 25 mai 2022.

La motion M 003 A – 15.10 est ainsi close.

Mathias BUSCHBECK
Conseiller administratif

Vernier, le 27 mars 2023

